

**Direction : Social Santé Solidarité**

hygiène

**REF : HYG2006015**

**Signataire : LG**

**OBJET : Mission de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale dans le cadre du relogement de familles 52, rue Saint-Denis. Approbation du projet de marché et autorisation de sa signature**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 33, 57 et suivants du code des marchés publics,

Vu le projet de marché,

Considérant la nécessité d'un accompagnement social copiloté par l'Etat et la ville pour favoriser dans la durée un processus d'insertion et de sédentarisation avec pour objectif l'accès à un logement adapté définitif de populations d'origine roumaine,

Vu la demande de la commune sollicitant l'Etat pour une subvention à 50 % du coût TTC de la MOUS (coût total 140 000€/an sur trois ans),

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" ayant voté contre et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenue.

**DELIBERE :**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : approuve le projet de marché relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale dans le cadre du relogement de familles, 52, rue de Saint-Denis à Aubervilliers.

ARTICLE 2 : autorise monsieur le maire, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie à l'issue de la procédure, à signer le marché subséquent.

La dépense en résultant sera imputée sur le budget communal : 6188 523 (504 6188 523)

Le Maire